



FLASH

CONTRE LES ORDONNANCES MACRON : **LE SAF SE MOBILISE**



Le SAF, au sein de sa commission Droit social, a procédé à l'analyse des projets d'ordonnances sur le code du travail.

Bien loin de garantir les droits des salariés et de renforcer le dialogue social dans l'entreprise, ces ordonnances constituent une régression historique et une atteinte grave aux droits des salariés, sans pour autant favoriser l'emploi. Elles les privent en outre, dans bien des cas, de leur droit à un procès équitable.

La finalité de cette analyse est de permettre à chacun de comprendre cette réforme et d'en apprécier les enjeux, souvent contraires à ceux affichés par le gouvernement. Vous retrouverez ses commentaires et analyse sur notre site internet : (voir rubriques : lesaf.org/actualites/droitsocial/) **Projets d'ordonnances relatives au « renforcement du dialogue social » du 31 août 2017 : Encore plus de libertés et de sécurité pour les entreprises, encore moins de droits et d'accès au juge pour les salariés.**